

pour démontrer sa culpabilité. Le mariage projeté entre Julien et Marguerite lui donna l'explication du vol ; le fruit de ce larcin, dans la pensée de la jeune servante, n'était-il pas la dot qu'elle voulait apporter à son fiancé ? Chacun tressaillit en entendant ces paroles ; car chacun comprit que cette insinuation rendait une condamnation presque inévitable.

Un avocat, nommé d'office, répliqua, mais sans chaleur, sans entraînement, sans conviction. Cette plaidoirie ne produisit qu'un médiocre effet, qu'une sensation passagère. Désolé de voir Marguerite si mal défendue, le curé qui n'avait pas quitté Pierre un seul instant, qui l'avait soutenu quand il faiblissait, et l'avait encouragé dans cette triste épreuve, le vieux curé se leva, s'approcha de la barre, salua les juges et sollicita la permission d'être entendu.

—Messieurs, dit-il, personne plus que moi ne révère la justice ; tout en gémissant de ses rigueurs, nul plus que moi n'en reconnaît la nécessité, mais cette justice n'est-elle pas exposée souvent à l'erreur ?... Ne saurait-elle être abusée par de trompeuses apparences ? Dans l'absence de preuves positives qui ne laissent d'incertitude à aucune conscience, doit-elle oser rendre un arrêt qui peut ravir à un innocent la liberté, l'honneur à un père, le bonheur à toute une famille ? Oh ! permettez-moi de dire, messieurs, rien dans les débats qui s'agitent en ce moment devant vous, rien ne prouve à vos yeux la culpabilité de Marguerite ; tout aux miens, démontre son innocence... Je l'ai connue enfant, reprit le vénérable ecclésiastique d'une voix tremblante, je l'ai vue naître et grandir ; c'est moi qui ai versé sur son front l'eau sacrée du baptême ; c'est moi qui l'ai admise aux délices de la sainte communion ; j'ai été le dépositaire de ses premiers désirs, de ses premiers secrets, de ses premières fautes, et je le dis en face de Dieu qui nous entend et nous juge, messieurs, jamais cœur ne fut plus chaste et plus ingénu... Marguerite, pendant quinze ans, n'a pas cessé d'être un modèle de piété filiale, de douceur, de dévouement... Comment croire que de coupables pensées se soient glissées dans l'esprit de cette fille modeste et sage ; comment croire que cette âme si pure se soit ouverte en un instant à la convoitise et au crime ?... Oh ! non, messieurs, une telle contradiction n'est pas dans la nature ; une semblable métamorphose ne peut si subitement s'accomplir... Non, Marguerite n'a pas succombé à une tentation honteuse ; elle n'a pas souillé les cheveux blancs de son père ; non, Marguerite n'a pas volé ses maîtres ; c'est moi qui l'affirme, la main sur le cœur et les yeux fixés sur la croix !

—Merci, monsieur le curé, merci, s'écria la jeune servante en joignant les mains.

Et son regard alla chercher dans l'auditoire le regard attristé de Julien, qui la contemplait avec des yeux pleins de compassion et d'amour.

Les avocats présents à l'audience, les juges, le président, l'avocat du roi lui-même, furent émus profondément par l'allocution simple et touchante du vieux curé, mais la réflexion et le sang-froid succédèrent à cette impression, et quand, interrogeant leur conscience, ils examinèrent scrupuleusement les faits ; quand ils eurent repoussé, comme contraire à l'impartialité de la justice, cet intérêt involontaire qu'on puise

toujours dans les larmes d'une belle jeune fille ; en présence des explications et des aveux de l'accusée, qui reconnaissait être restée seule dans l'appartement du notaire, le jour où l'argenterie avait disparu ; en accumulant toutes les preuves de détail qu'avaient fait surgir l'accusation et les inductions morales qui semblaient rattacher l'idée du vol au mariage projeté entre Julien et Marguerite, que vous dirai-je ? Après cet examen, la plupart des juges restèrent convaincus de la culpabilité de la jeune servante, et plusieurs voix de majorité décidèrent sa condamnation.

Deux cris déchirants accueillirent le prononcé de l'arrêt ; pâle et tremblante, Marguerite se leva, croisa légèrement les bras, et regardant ses juges avec cette sainte fierté, cette noble résignation qui ne rayonne jamais sur le front d'un coupable :

—Je suis innocente, messieurs ; vous avez condamné une innocente... Puisse Dieu vous pardonner comme je vous pardonne !

Réfugié dans un angle obscur du prétoire, un homme, jeune encore, la physionomie basse et sinistre, aux traits durs et fortement accentués, vêtu d'une blouse et coiffé d'une casquette, avait suivi les débats avec l'attention la plus soutenue, avec la plus vive curiosité. Un signe involontaire d'assentiment lui était échappé pendant la réplique de l'avocat du roi, et, lorsqu'après un mortel quart d'heure, les juges rentrèrent en séance, et que le président apprit au public et à l'accusée le résultat de leurs délibérations, cet homme sembla soulager d'un pesant fardeau et murmura à voix basse ces mots :

—Bien joué !

—Peut-être... dit en passant auprès de lui un ouvrier jardinier qui venait d'entrer dans la salle, et qui s'avança jusqu'au bureau du président sur lequel il déposa une fourchette noircie.

—Messieurs les juges, s'écria-t-il, tout-à-l'heure, en bêchant un carré de terre situé derrière l'abattoir du boucher François, j'ai trouvé cette fourchette d'argent, qui vous aidera, je l'espère, à découvrir entièrement la vérité... En effet, de telles graines ne viennent pas d'elles-mêmes dans le sol... Celui qui l'y a mise avait intérêt à l'y cacher, et devait, sauf erreur, pratiquer le jardinage avec moins de succès que le vol...

L'homme à la casquette avait suivi le jardinier des yeux avec une visible inquiétude, qui s'était, à la vue de la fourchette, changée en véritable effroi. Enfonçant son bonnet sur son front, il jeta un regard oblique autour de lui et fit un mouvement pour s'esquiver ; mais un officier de police qui surpris de son attitude mystérieuse, l'observait attentivement depuis un quart d'heure, le saisit par le collet de sa blouse et le força de s'arrêter.

Cet incident produisit une certaine agitation dans la foule ; le président, voulant en connaître le motif, ordonna à l'homme à la casquette de s'approcher et de se découvrir, et Marguerite ne put s'empêcher de tressaillir en reconnaissant le garçon boucher qui, le jour du vol, avait apporté la provision de viande chez le notaire Bresson. Le voile se déchira soudain devant elle, et une seconde lui suffit pour comprendre ce qui lui avait paru jusqu'alors inexplicable.

—Le voleur ! le voilà ! s'écria-t-elle d'une voix profondément convaincue.